

Image not found or type unknown



Atteinte au droit à l'image

Par **lilig**, le **11/10/2013** à **11:47**

Bonjour,

Un article est paru dans les courriers de l'ouest sur une enseigne nationale mis à mal par la tv et la presse concernant des produits mis en vente et dangereux pour les consommateurs. Le journal a utilisé une photo de leur archives où j'apparaîs seule dessus juste en dessous d'un titre accablant, le "hic" c'est que je ne travail plus pour cette enseigne depuis presque 3 ans et que je suis en plus en procès avec eux. Que faire??!!